

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de L'Education et des Collèges

Service de la Planification et de la Programmation des Collèges et des Aides à la Solidarité

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 9 FEVRIER 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME VALERIE GUARINO****OBJET : Sectorisation des collèges - Modification des secteurs de recrutement des collèges de
Lambesc et Rognes**

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée aux collèges, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Conseil Départemental est chargé d'arrêter, après avis du Conseil Départemental de l'Education nationale et en tenant compte de critères d'équilibre démographique, économique et social, le secteur de recrutement des collèges publics.

Dans ce cadre, je vous propose de modifier la sectorisation des collèges Jean Guéhenno à Lambesc et les Garrigues à Rognes.

Ces propositions ont été élaborées en partenariat avec les principaux des collèges, les représentants du personnel de l'Education Nationale et des parents d'élèves, et les services académiques. Elles ont été soumises au Conseil Départemental de l'Education Nationale (CDEN) le 29 janvier 2018, qui a émis un avis favorable (8 votes pour, 7 abstentions et 0 contre).

Le collège les Garrigues à Rognes comptait 419 élèves à la rentrée 2017 et dispose actuellement de plus de 200 places vacantes. De plus les effectifs prévisionnels de cet établissement sont stables.

Le collège Jean Guéhenno de Lambesc arrive à saturation avec 616 élèves et rencontre des difficultés notamment au niveau de la gestion de la demi-pension. Ce collège accueille les élèves de la commune de Charleval (représentant 154 élèves à la rentrée 2017 dont 139 sont scolarisés à Lambesc). Les effectifs prévisionnels pour ce collège se situent entre 630 et 650 élèves, impliquant le passage de 23 à 24 divisions dès 2018.

Compte tenu des effectifs croissants de cet établissement, deux salles modulaires ont été installées à la rentrée 2017 pour répondre aux besoins.

Afin d'alléger les effectifs du collège Jean Guéhenno de Lambesc, il est proposé de sectoriser, dès la rentrée 2018, les élèves de Charleval au collège des Garrigues à Rognes.

Au total, le collège des Garrigues gagnerait une centaine d'élèves à terme et le collège Jean Guéhenno devrait se stabiliser à environ 520 élèves.

Ce rapport est sans incidence budgétaire.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission Permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL